



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 06 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Report du test du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) du 1^{er} janvier au 8 janvier 2020

Le premier mercredi du mois de janvier étant férié, l'essai mensuel des sirènes du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) est, par conséquent, reporté au mercredi 8 janvier 2020 à 12h00.

La mise en place du SAIP répond à la nécessité de diffuser un signal sonore, lors d'un événement d'une particulière gravité ou en situation de crise (catastrophe naturelle et industrielle....), aux personnes qui sont susceptibles ou sont en train d'en subir les effets.

Il n'y a aucune conduite particulière à tenir pour les populations: il s'agit seulement d'essais pour vérifier l'efficacité technique du réseau.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr